



Caisse d'allocations familiales du Var



caf.fr Mon compte



Caf Mon compte



3230

SOMMAIRE

#LaCafÀVosCôtés !

1 - Offre de service à destination des partenaires

- [Tipi : une nouvelle version au plus près des besoins des parents](#)
- [Petite Enfance & Parentalité : le plan de formation 2026 est disponible](#)
- [Soutenir la parentalité en entreprise : un levier stratégique pour attirer et fidéliser les talents](#)
- [Gestion service public de la Petite Enfance : un nouveau guide pour accompagner les collectivités](#)
- [L'enquête FILOUE 2026 est désormais ouverte, jusqu'au 6 juin 2026](#)
- [Semaine Nationale de la Petite Enfance 2026 : une mobilisation en nette progression](#)
- [Campagne de subvention thématique Petite Enfance 2026 : des résultats concrets pour notre territoire !](#)
- [Devenir partenaire AVE pour offrir des vacances inoubliables aux enfants](#)

2 - Offre de service à destination des allocataires

- [Fermeture exceptionnelle de l'accueil de Draguignan](#)
- [Solidarité à la source : 1 an après, une réforme qui facilite réellement l'accès aux droits](#)
- [Prochaine intervention de la Brigade d'accès aux droits de la Caf du Var](#)

3 - Offre de service à destination des familles

- [#LaCafÀVosCôtés pour les vacances](#)
- [Informier et accompagner les futurs parents : les ateliers CAF-CPAM](#)



Le site dédié aux partenaires
de la Caf du Var
www.caf83-partenaires.fr

Tipi : une nouvelle version au plus près des besoins des parents

Depuis le 8 avril, vous disposez du nouveau back-office de l'application Tipi. La version grand public de l'application, elle, est déjà accessible via la mise à jour de l'application. Elle n'est toutefois pas encore complète (onglet médias et favoris à venir) : **la communication large auprès des familles sera, elle, lancée en septembre.**
Conséquence importante : vos contenus sont déjà visibles. Il est donc essentiel de les soigner dès maintenant pour **garantir une expérience optimale aux parents.**



ACTIONS POUR BIEN DÉMARRER SUR CE NOUVEL ENVIRONNEMENT

Pour assurer une mise en ligne en septembre, pensez à :

- ▶ compléter les informations manquantes de vos événements
- ▶ mettre à jour votre fiche structure, notamment vos horaires
- ▶ vérifier que vos contenus sont conformes au nouveau format (résumé, sous-titre, images...)
- ▶ inviter les contributeurs qui seront amenés à publier
- ▶ vous assurer que la Charte Tipi est bien signée (condition indispensable pour la visibilité de vos événements)

Pour vous guider pas à pas, un document dédié vous accompagne dans la mise à jour de vos contenus : [télécharger le guide](#)



LES NOUVEAUTÉS À DÉCOUVRIR

Un design entièrement repensé pour mettre vos événements en valeur.

La V2 donne une place centrale à vos événements :

- ▶ un onglet dédié
- ▶ une page de découverte modernisée
- ▶ des univers thématiques
- ▶ des mises en avant renouvelées

Résultat : la visibilité de vos structures est renforcée, vos événements sont plus facilement trouvés et l'expérience parent gagne en fluidité et en clarté !

Un vrai coup de projecteur sur vos actions locales !

UN BACK-OFFICE PLUS CLAIR ET PLUS RAPIDE

Pensé pour simplifier votre quotidien, l'espace contributeur a été entièrement réorganisé :

INTERFACE PLUS LISIBLE

- ▶ formulaires simplifiés
- ▶ aperçu du rendu directement intégré
- ▶ accompagnement inclus pour enrichir vos publications
- ▶ publication accélérée grâce à un processus plus court

Bref, plus simple, plus intuitif... et plus agréable !

UNE GESTION DES CONTRIBUTEURS PLUS SOUPLE

Vous pouvez désormais :

- ▶ ajouter plusieurs contributeurs à une même structure
- ▶ permettre à un contributeur de publier pour plusieurs structures

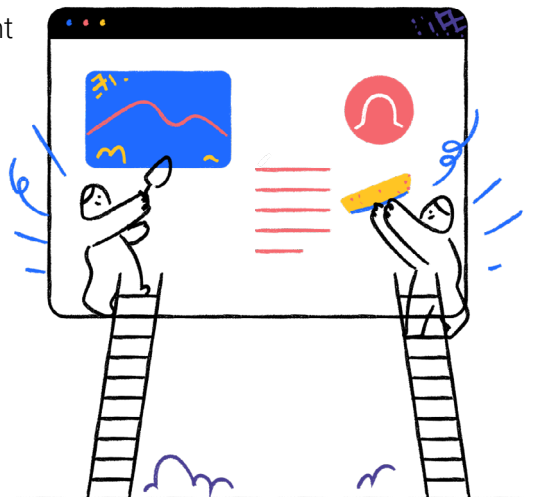
Idéal pour les équipes qui se relaient ou les organisations multi-sites. Plus flexible, plus sûr, plus efficace.

VOS HORAIRES INTÉGRÉS AUTOMATIQUEMENT

Finie l'obligation de créer un événement spécifique pour indiquer vos heures d'ouverture : Tipi les associe désormais directement à votre structure dans les résultats.

ET BIENTÔT... VOTRE TABLEAU DE BORD

Encore en cours de finalisation, il vous permettra très prochainement d'analyser la performance de vos événements (portée, tendances, visibilité...). Nous vous tiendrons informés dès sa mise en ligne.



ACCÉDEZ À VOTRE NOUVEL ESPACE PARTENAIRES CONTRIBUTEURS



Petite Enfance & Parentalité : le plan de formation 2026 est disponible



La Caf du Var publie son programme 2026 de formation à destination des professionnels de la petite enfance et de la parentalité. Entièrement gratuites pour les participants, ces sessions seront **animées par l'ACEPP 83 et Horizon RH, deux organismes reconnus pour leur expertise dans l'accompagnement des acteurs du secteur.**

Pour s'inscrire aux formations, [rendez-vous sur la page dédiée du site Partenaires de la Caf du Var.](#)

Soutenir la parentalité en entreprise : un levier stratégique pour attirer et fidéliser les talents



Le développement d'une véritable démarche de soutien à la parentalité n'est plus seulement un "plus" pour les entreprises : **c'est un enjeu majeur d'attractivité, de bien-être et de fidélisation.**

Dans ce contexte, les employeurs jouent un rôle clé dans le déploiement du Service Public de la Petite Enfance (SPPE).

Pour accompagner cette dynamique, **un kit actualisé de la CNAF est désormais disponible.** Son ambition :

- ▶ Mobiliser les employeurs autour des enjeux de conciliation vie familiale/ vie professionnelle.
- ▶ Outiller les porteurs de projets et gestionnaires souhaitant créer des partenariats avec des acteurs économiques.

Trois objectifs prioritaires :

- ▶ Créer de nouvelles places en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE).
- ▶ Pérenniser les places existantes grâce à la diversification des sources de financement.
- ▶ Optimiser le fonctionnement des structures actuelles en favorisant la mixité des publics et les co financements

[Découvrez et télécharger ce kit pratique](#) pour les réservataires de places de crèches.

Gestion service public de la Petite Enfance : un nouveau guide pour accompagner les collectivités

Pour soutenir les collectivités territoriales dans l'exercice de leurs missions, la Direction des Affaires Juridiques (DAJ) publie, en partenariat avec la Direction de la Sécurité sociale (DSS), **un nouveau guide de l'Observatoire économique de la commande publique (OEC) dédié aux délégations de service public (DSP) dans le secteur de la Petite Enfance.**

Ce guide opérationnel et méthodologique apporte des réponses concrètes aux principales questions que se posent les collectivités souhaitant confier la gestion de leur service public de la Petite Enfance :

- ▶ Comment organiser efficacement le service ?
- ▶ Quelles modalités de gestion choisir ?
- ▶ Quelles actions engager pour mener à bien son projet ?
- ▶ Comment sécuriser la mise en concurrence ?
- ▶ Quels leviers pour garantir une gestion optimale du service public ?



Un outil précieux **pour toutes les collectivités qui souhaitent structurer, sécuriser et optimiser leur recours à la DSP** dans un domaine aussi essentiel que celui de la petite enfance.

Une ressource à découvrir pour accompagner des projets publics au service des familles et des territoires : [accédez au guide](#)

L'enquête FILOUE 2026 est ouverte, jusqu'au 6 juin 2026



Dans le cadre de la campagne FILOUE, la collecte des données au titre de l'exercice 2025 **se déroule entre le 24 mars et le 6 juin 2026.**

Cette enquête a pour objectif de mieux connaître les profils et caractéristiques des publics accueillis dans les crèches et d'enrichir le patrimoine statistique de la branche Famille. Elle permet d'améliorer l'action des Caf qui vous soutiennent, et d'évaluer l'efficacité des politiques d'inclusion au sein des établissements accueillant des jeunes enfants.

Conformément à la convention d'objectifs et de financement PSU, **la participation à Filoué est obligatoire.**

COMMENT DÉPOSER VOTRE FICHER ?

Deux modalités simples sont à votre disposition :

► **Via votre espace "Partenaires" sur caf.fr** : un encart dédié est accessible dès la page d'accueil après connexion. Une rubrique "Aide" est également disponible pour vous accompagner.

► **Via la plateforme FILOUE** : accessible directement en ligne pour le dépôt de votre fichier.



BESOIN D'AIDE ?

► Une hotline est à votre disposition au 01 71 25 12 75

Vous pouvez également :

► Utiliser l'outil d'assistance intégré à la plateforme

► Contacter les équipes par mail : enquete.petite-enfance@cnafr.fr

Retrouvez plus d'informations, ainsi que le guide utilisateur et la FAQ de la campagne Filoué 2026 **sur le site partenaires de la Caf du Var.**

Semaine Nationale de la Petite Enfance 2026 : une mobilisation en nette progression

La Semaine Nationale de la Petite Enfance 2026 s'est achevée sur une belle dynamique, portée par une mobilisation en nette hausse cette année.

Au total, 240 porteurs de projet ont participé à l'événement, soit 36 de plus qu'en 2025, **ce qui représente une progression de +17,5 %.**



UNE PARTICIPATION DIVERSIFIÉE

Les actions menées sur le territoire ont bénéficié de l'implication de nombreux acteurs :

- 144 crèches
- 20 relais petite enfance
- 22 assistantes maternelles
- 54 structures à caractère social, ALSH et autres

Une diversité qui a permis de proposer des animations variées et adaptées aux familles et aux jeunes enfants.

Dans notre département, l'accompagnement de la Caf du Var a pris une forme très concrète : **100 boîtes pédagogiques ont été financées**, dont :

- 99 commandées par les structures participantes
- 1 remise aux Restos du Cœur de Toulon

Ce matériel a été largement utilisé pendant la semaine, pour enrichir les activités proposées aux tout-petits.

UN TEMPS FORT APPRÉCIÉ

Les retours des professionnels font état d'une semaine riche en échanges, en créativité et en moments partagés avec les familles. L'édition 2026 confirme une tendance : **la SNPE est désormais un rendez-vous attendu et bien installé dans le paysage local.**



Campagne de subvention thématique Petite Enfance 2026 : des résultats concrets pour notre territoire !

Cette année, **la campagne de subventions Petite Enfance 2026 a permis de financer 56 projets portés par nos partenaires** : gestionnaires de crèches PSU, Relais Petite Enfance (RPE) et Maison d'assistants maternels (MAM). Un engagement collectif fort pour améliorer l'accueil des tout-petits et renforcer l'accompagnement des familles et des professionnels.

IMPACT SUR LE TERRITOIRE

- ▶ 842 assistants maternels soutenus
- ▶ 4 448 enfants concernés
- ▶ 2 939 parents accompagnés
- ▶ 1 143 professionnels d'EAJE impliqués



UNE DYNAMIQUE FORTE AUTOUR DE LA RSO

- ▶ 27,4 % des projets financés sont orientés RSO, confirmant l'engagement croissant du territoire en matière de responsabilité sociétale.
- ▶ Depuis 2023 : 25 crèches déjà labellisées Écolo Crèche (19 crèches supplémentaires en cours de labellisation).

Ces avancées témoignent d'une mobilisation collective pour un accueil plus durable, inclusif et de qualité pour les enfants et les familles.

Un grand merci à l'ensemble des porteurs de projets pour leur énergie et leur engagement au quotidien !

Devenir partenaire AVE pour offrir des vacances inoubliables aux enfants



Chaque année, grâce à l'Aide aux Vacances Enfants (AVE), **plus de 67 500 jeunes de 6 à 17 ans peuvent vivre un séjour qui les fait grandir, découvrir, respirer.**

En 2026, Vacaf ouvre à nouveau sa campagne de labellisation AVE : une opportunité pour les organisateurs de séjours de s'engager concrètement pour l'accès aux vacances.

Nouveauté 2026 : des fonds nationaux viennent renforcer les fonds locaux, permettant d'ouvrir le droit à la moitié des enfants de 6 à 17 ans. L'aide peut atteindre 70 % du coût du séjour, dans la limite de 50 € par jour.

Pour être labellisé AVE, les organisateurs doivent notamment :

- ▶ proposer des séjours pendant les vacances scolaires,
- ▶ accueillir des enfants de tout le territoire,
- ▶ disposer d'un site ou catalogue détaillé,
- ▶ favoriser la mixité des publics,
- ▶ respecter la charte de la laïcité,
- ▶ accepter les contrôles sur place ou sur pièces.

La qualité éducative des séjours et le respect de la réglementation ACM feront l'objet d'un avis de la SDJES territorialement compétente.

- ▶ Première demande : partenaires.vacaf.org
- ▶ Renouvellement : 2026.vacaf.org

Votre engagement permet à des milliers d'enfants de vivre des vacances essentielles à leur épanouissement.

Fermeture exceptionnelle de l'accueil de Draguignan



L'accueil de Draguignan sera fermé du lundi 6 avril au vendredi 17 février 2026 inclus (pendant les vacances scolaires).

La réouverture aura lieu, aux horaires habituels, le lundi 20 avril 2026.

Pas de modification pour la **plateforme téléphonique qui reste ouverte de 9h à 16h30**, ainsi que pour les accueils de :

- ▶ **Fréjus** : ouvert tous les jours de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
(dans les locaux de la CPAM, Avenue De Lattre de Tassigny – 83600 Fréjus)
- ▶ **Toulon La Loubière** : ouvert tous les jours de 8h00 à 16h00.
- ▶ **Brignoles**, ouvert uniquement sur rendez-vous :
(dans les locaux de la CPAM, 33 rue des Déportés – Le Saint-Louis – 83170 Brignoles)
 - Mardi : de 08h30 à 12h00
 - Mercredi et vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Solidarité à la source : 1 an après, une réforme qui facilite réellement l'accès aux droits

**SIMPLIFIER LES DÉMARCHES ?
FAIRE GAGNER DU TEMPS ?
RÉDUIRE LE RISQUE D'ERREUR ?**

Nous l'avons fait ✓

Désormais, la Caf préremplit les déclarations trimestrielles de ressources des bénéficiaires du RSA et de la prime d'activité.

Avec la **solidarité à la source**, c'est plus rapide, plus fluide, plus juste.

À la Caf, nous innovons pour simplifier l'accès aux droits.

cafr

Un an après son lancement national, **la solidarité à la source s'impose comme une avancée majeure pour les allocataires du RSA et de la prime d'activité** : démarches simplifiées, déclarations plus fiables et meilleur accès aux droits.

DES DÉMARCHES SIMPLIFIÉES, LARGEMENT ADOPTÉES

Depuis un an, les déclarations trimestrielles sont préremplies grâce aux données des employeurs et organismes partenaires, facilitant le quotidien de 6,4 millions d'utilisateurs. Ils n'ont plus qu'à vérifier, compléter si besoin et valider.

Les retours sont très positifs :

- ▶ 84 % trouvent la démarche plus simple
- ▶ 89 % la jugent plus rapide
- ▶ 72 % ont davantage confiance

DES ERREURS EN NETTE DIMINUTION

En janvier 2026, 96 % des déclarations sont validées sans modification. Les 4 % restants concernent surtout des retards de données employeurs ou des incompréhensions sur le montant net social. Des actions pédagogiques et techniques sont en cours pour renforcer la précision.

ET APRÈS ?

Des améliorations sont à l'étude :

- ▶ préremplissage pour les nouvelles demandes d'utilisateurs déjà allocataires.
- ▶ intégration des pensions alimentaires.
- ▶ simplifications pour les travailleurs indépendants (avec l'Urssaf).

UN LEVIER CONTRE LE NON-RECOURS

En 2025, une campagne nationale ciblant des bénéficiaires d'APL a informé 100 000 personnes potentiellement éligibles à la prime d'activité. Trois mois plus tard, un quart avait engagé une démarche et 10 500 perçoivent désormais la prestation.



Prochaine intervention de la Brigade d'accès aux droits de la Caf du Var



Dans le cadre de sa politique d'aller-vers et de lutte contre le non recours aux droits, **la Caf du Var poursuit le déploiement de sa Brigade d'accès aux droits sur le territoire.** Cette équipe mobile, composée de Conseillers Service à l'Usager (CSU), intervient directement dans les lieux de vie pour faciliter l'accès aux prestations sociales et accompagner les publics les plus éloignés des services.

La Brigade accueille sans rendez-vous, identifie les situations de non recours, accompagne les démarches, promeut les outils numériques et favorise l'autonomie des usagers.

► **Prochaine intervention le 21 avril 2026 – 9h00-12h00 / 13h00-15h30 Restos du Cœur – La Florane à la Seyne-sur-Mer.**

Ces permanences permettent aux habitants d'obtenir des informations, d'être accompagnés dans leurs démarches en ligne, de vérifier leurs droits ou encore de faire le point sur leur situation avec un conseiller.

En renforçant cette présence de proximité, la Caf du Var réaffirme son engagement à rendre les droits plus accessibles et à soutenir les publics les plus vulnérables, notamment dans les quartiers prioritaires et les zones rurales.

Pour en savoir plus sur la stratégie de relation de service renouvelée, [rendez-vous sur la page dédiée du site Partenaires.](#)

#LaCafÀVosCôtés pour les vacances



Pour la 3ème année consécutive, la Caf du Var met en place **une page saisonnière spéciale "vacances" sur caf.fr** dès le mois d'avril !

Objectif : **simplifier l'information des familles** et leur permettre d'accéder facilement aux dispositifs d'aide aux vacances.

Sur cette page, les familles retrouveront :

- ▶ Aide au départ en vacances en famille (AVF)
- ▶ Aide exceptionnelle au transport
- ▶ Aide aux vacances pour les enfants en situation de handicap
- ▶ Aide aux vacances des enfants (AVE)
- ▶ Pass'Colo
- ▶ Colonies de vacances adaptées
- ▶ Aides au BAFA pour devenir animateur

Retrouvez toutes les informations détaillées sur [la page dédiée](#).

Informer et accompagner les futurs parents : les ateliers CAF-CPAM



Parce que l'arrivée d'un enfant soulève de nombreuses questions, **la Caf du Var, en partenariat avec la CPAM**, et avec la participation de la PMI lors des ateliers en présentiel, propose aux futurs parents et parents de jeunes enfants des ateliers d'information gratuits, pensés pour les accompagner avec simplicité et sérénité.

Démarches administratives, aides financières, suivi médical, développement de l'enfant, modes d'accueil, congés maternité et paternité... **Ces ateliers offrent un parcours clair et complet**, pour mieux comprendre les droits et les démarches avant et après la naissance.

Animés par des professionnels de la Caf, de la CPAM et, en présentiel, de **la Protection Maternelle et Infantile (PMI)**, ces temps collectifs permettent d'obtenir **des informations fiables, des conseils concrets et de poser toutes ses questions**, dans un cadre bienveillant et rassurant. La présence de la PMI permet également d'aborder les questions de santé, de suivi de l'enfant et de soutien à la parentalité au plus près des besoins des familles.

DES ATELIERS ACCESSIBLES À TOUS

- ▶ En ligne, chaque mois
- ▶ En présentiel, une fois par trimestre

PROCHAIN ATELIER

- ▶ Mercredi 24 juin
de 11h à 13h à la Maison de l'Enfance et de la Parentalité – 109 rue Paul Cézanne – 83300 Draguignan

INFORMATIONS PRATIQUES

- ▶ Ateliers ouverts à tous et gratuits, sur inscription
- ▶ Inscriptions via l'application Tipi (rubrique Agenda des événements) ou en complétant le formulaire en ligne dédié
- ▶ L'ensemble du calendrier des ateliers (en présentiel et en distanciel) est également disponible sur [ameli.fr](#)